

<http://snapatsi.fr>

LE COMMISSARIAT DE MAMOUDZOU VA-T-IL RÉSISTER À LA SAISON CYCLONIQUE ?

Mamoudzou est le centre administratif de Mayotte, île de l'océan indien dans l'archipel des Comores, depuis 2011 département et région d'outre-mer de la France.

L'ancien commissariat de police est toujours utilisé alors même qu'il a été déclaré dangereux et pourtant où continuent de travailler nos collègues.

En 2005 une partie des fonctionnaires a été relogé dans une nouvelle structure mais faute de place, les autres ont dû rester dans cet ancien commissariat insalubre qui ne garantit plus la sécurité des personnes qui l'occupent, ni du public qui le fréquente, ni les prévenus, ni les mis en cause.

Un bureau d'étude indépendant a d'ailleurs signalé et mis en garde du risque qu'à tout moment ce bâtiment peut s'écrouler et ensevelir nos collègues. Dans le privé, un tel bâtiment aurait été fermé par la préfecture.

Ce commissariat est hors la loi, les conditions de travail ne sont pas dignes d'un département français et met en jeu la responsabilité de l'Etat employeur.

Le 21 octobre 2013, le SNAPATSI est intervenu auprès de l'administration centrale, du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, du médecin chef de la médecine de prévention et du responsable national santé et sécurité au travail pour dénoncer la dangerosité et l'état de risque que les agents encourent à continuer à travailler dans cet ancien commissariat.

Le SNAPATSI a mis l'administration face à ses responsabilités.

Le SNAPATSI a rappelé que l'Etat employeur devait assurer la sécurité de ses agents et les protéger contre tout danger, d'autant lorsqu'ils sont connus et reconnus. Le SNAPATSI a également indiqué que les agents pouvaient refuser de travailler dans ces locaux dangereux si aucune solution pérenne n'était trouvée.

LE SNAPATSI N'ACCEPTE PAS

QUE DES FONCTIONNAIRES SOIENT MIS EN DANGER

ET SUIVRA CE DOSSIER SENSIBLE

Bureau National
01.55.34.33.20

O
C
E
A
N
I
N
D
I
E
N